

# Pôle DYS LES LAVANDES

Pôle DYS LES LAVANDES

Le village – 05700 Orpierre

Tél : 04 92 66 21 35 Fax 04 92 66 29 65

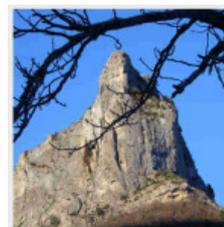
Directeur Etienne Lefèvre



Les Lavandes



Les Lavandes, Pôle  
expérimental



Les Lavandes, escalade

**Le pôle Dys Les Lavandes est un dispositif ITEP pour jeunes ayant des handicaps cognitifs spécifiques.**

Ce pôle accueille des enfants et des adolescents souffrant de troubles graves du langage et des apprentissages associant plusieurs déficiences et nécessitant un accompagnement qui comprend des rééducations, des interventions thérapeutiques intensives et pluridisciplinaires.

Le pôle comprend trois unités complémentaires proposant un continuum de prise en charge graduée.

## **1) Un centre de bilans et de préconisations**

Les bilans se déroulent sur 1 ou 2 jours à Orpierre ou à Manosque pour des enfants résidant dans les Alpes de Haute

Provence, les Hautes-Alpes, l'est du Vaucluse (Pertuis) et le nord des Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence).

Un examen médical est réalisé par le médecin spécialiste (neuropédiatre) avant la passation des bilans afin de confirmer que l'enfant relève bien de la compétence du pôle.

- Les troubles de l'enfant doivent être des troubles de l'apprentissage qui sont indépendants d'une déficience intellectuelle, d'un trouble sensoriel auditif ou visuel, de troubles neurologiques ou psychopathologiques
- L'enfant doit avoir entre 7 et 13 ans au moment de la passation des tests
- L'enfant doit être suivi en orthophonie

## **2) Une unité de soins située à Orpierre (05)**

Comprenant 24 places d'internat de semaine et de 2 places de semi-internat. Elle est destinée à des enfants et adolescents de 8 à 14 ans présentant des troubles graves et aigus du langage et des apprentissages.

Sa zone de recrutement comprend l'ensemble des départements de PACA ouest : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes de Haute Provence, ouest Var et Hautes-Alpes. L'admission se fait sur notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du département de résidence de l'enfant .

C'est l'établissement qui définit les modalités de l'accompagnement à effet thérapeutique et de soins appropriés ainsi que l'accompagnement personnalisé du parcours de formation. Cet accompagnement doit obligatoirement comprendre un projet de sortie de l'adolescent en lien étroit avec les structures d'aval.

### 3) Un Service d'accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire propose une aide et un accompagnement personnalisés pour des enfants et adolescents de 5 à 18 ans scolarisés en milieu scolaire ordinaire. Le service intervient sur tout le département des Hautes-Alpes et sur une partie limitrophe des Alpes de de Haute Provence. C'est la MDPH du département de résidence de l'enfant qui décide de l'orientation vers l'EEEH.

Le service assure 3 missions :

- l'évaluation et la prise en charge de l'enfant ou de l'adolescent par une équipe soignante spécialisée
- le soutien à l'intégration scolaire, professionnelle et sociale
- l'accompagnement du jeune, de sa famille et de son entourage.

**Le Pôle expérimental Les Lavandes dispose d'un site internet spécifique que nous vous invitons à consulter.**

[voir le site spécifique](#)



